

ASSOCIATION ESCALESOUEST

**Bilan, compte de résultat et annexe
au 31 décembre 2023**

ESCALESOUEST ASSOCIATION

Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	2 107 593	2 107 593
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	763 990	710 422	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	294 523	53 567	
Situation nette (sous-total)	3 166 108	2 871 584	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	31 663	20 414	
Provisions réglementées			
Total I	3 197 771	2 891 998	
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total I bis		
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	Total II		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	62 962	52 354
	Total III	62 962	52 354
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	736 021	881 380
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾	330	330
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	99 529	73 634
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	162 549	139 570
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	304 579	279 745
Instrument de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
	Total IV	1 303 010	1 374 661
Écart de conversion Passif V			
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		4 563 743	4 319 013
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

ESCALESOUEST ASSOCIATION

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits financiers	De participations	4 539	858
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	48 347	19 099
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	48 170	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	65 462	24 747
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III		166 520	44 705
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	34 026	117 588
	Intérêts et charges assimilées	14 897	4 753
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	42 594	38 315
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV		91 518	160 657
2. Résultat financier (III-IV)		75 002	-115 952
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		298 774	46 551
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	21 462	9 745
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	437 477	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V		458 940	9 745
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion	1 469	
	Sur opérations en capital	455 864	891
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI		457 333	891
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		1 607	8 853
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII		5 858	1 837
Total des produits (I + III + V)		3 452 277	2 527 149
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		3 157 753	2 473 581
EXCÉDENT OU DÉFICIT		294 523	53 567
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
Total			
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
Total			

1. Description de l'activité et des moyens de l'entité

1.1 Objet social, nature et périmètre des activités

L'objet social de l'entité est décrit ainsi dans les statuts :

« - l'insertion par le logement ou l'hébergement des personnes défavorisées visées à l'article L301-1 du Code de la construction et de l'habitation,

- Construire des réponses à une demande sociale des jeunes sur un territoire ou une demande collective les concernant,
- Mettre en œuvre une gamme diversifiée de réponses au logement : assurer des missions d'information, d'accompagnement et d'orientation dans l'accès à un logement indépendant par des missions d'intermédiation locative et gérer un parc de logements diversifiés,
- Travailler sur une approche globale sur tous les leviers qui concourent à la socialisation des jeunes par l'habitat : accès à l'emploi sous différentes formes, citoyenneté, santé, mobilité...
- Développer des projets qui créent des conditions d'une mixité entre les différentes situations de jeunesse,
- Inscrire le projet Habitat Jeunes au cœur des territoires et permettre, à travers le développement personnel des jeunes, la mise en œuvre de dynamiques et de développement local,
- de développer des activités au profit des personnes âgées,
- d'accueillir des personnes et groupes, français ou étrangers, faisant des séjours d'études ou de tourisme social, des stages de formation professionnelle, culturelle ou sportive,
- de répondre aux demandes des associations, des clubs ou organismes à caractère social, culturel, sportif, des Collectivités Locales ou de tout autre groupement,
- de développer les relations avec des organismes similaires, français ou étrangers.

En outre, l'association peut exercer toute activité prévue par la loi n°2009-323 du 25 mars 2009 et les textes subséquents.

Elle peut développer toute activité, directement ou indirectement, lui permettant d'assurer sa pérennité ou, le cas échéant, de financer ses activités sociales. Elle peut, à cet effet, constituer ou prendre des participations dans toutes sociétés.»

1.2 Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par l'entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

Gestion de 6 résidences, à la Roche sur Yon (Arago, Rivoli, Clos Saint François, la Courtaisière), à Saint Gilles Croix de Vie (Equinoxe), au Château d'Olonne (Le Spi).

3. Informations relatives au poste du bilan et du compte de résultat

3.1 Informations relatives au bilan

3.1.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

3.1.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Amortissements

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 à 10 ans
Logos	Linéaire	1 à 3 ans

3.1.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition sont compris dans le coût d'entrée des immobilisations.

3.1.4.2 Tableau des amortissements

Les variations de l'état des amortissements se décomposent de la façon suivante :

Amortissements	01/01/2023	Dotations ex.	Sorties ex.	31/12/2023
Incorporelles	39 392	1 776	-	41 168
Corporelles	2 815 476	207 004	36 428	2 986 052
Total	2 854 868	208 780	36 428	3 027 220

3.1.5 Liste des filiales et participations

Sociétés	Capitaux propres	Capital détenu	Résultat du dernier exercice
Actions SAS So You (31/12/2023)	-5 741	100.00 %	48 105
Actions SAS Antema (31/12/2023)	385 311	33.33%	-93 754

Postes relatifs aux filiales et participations

Eléments relevant de plusieurs postes de bilan

Nature	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société à un lien de participation
Participations	1	239 935
Provisions pour dépréciation financière des participations		- 111 498
Créances rattachées à des participations	66 519	56 580
Provisions pour dépréciation financière des créances rattachées à des participations		- 6 368
Intérêts courus sur créances sur titres	1 388	3 151
Créances clients		
Dettes fournisseurs		
Produits financiers	1 388	3 151

3.2.3 Provisions pour dépréciations de l'actif circulant

Une provision sur créances est constituée lorsqu'il apparaît une perte probable. Le montant de la provision est déterminé compte tenu des circonstances et du principe de prudence.

Postes	01/01/2023	Dotations ex.	Reprises ex.	31/12/2023
Dépréciation des créances	9 530	2 367	9 223	2 674
Total	9 530	2 367	9 223	2 674

3.2.4 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont liées à l'exploitation.

3.2.5 Produits à recevoir

Les produits à recevoir s'élèvent à 92 619 €.

Ils correspondent à des subventions ou des produits divers à percevoir :

Subvention CAF	66 550
Uniformation	4 451
Intérêts courus placements financiers	21 478
Divers	140
Total	92 619

3.2.6 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan en actif brut pour leur valeur d'acquisition, soit 2 910 951 €, auxquelles il convient d'ajouter les liquidités existantes au 31 décembre 2023 dans les mandats de gestion obligataires et moyen terme soit 29 091€.

3.3 Passif

3.3.1 Variation des fonds propres

Le tableau suivant défini par l'article 431-5 du règlement n°2018-06 se substitue à l'ensemble des informations demandées dans l'article 833-11 du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

Variation des fonds propres	Solde initial	+	-	Solde final
Fonds propres sans droit de reprise	2 107 594			2 107 594
Report à nouveau	710 422		53 568	763 991
Déficit de l'exercice Excédent de l'exercice N / N-1	53 568	294 524	53 568	294 524
Situation nette	2 871 584	294 524	-	3 166 108
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	45 998	23 912	1 452	68 458
Amortissements des subventions d'investissements	- 25 584	- 12 663	- 1 452	- 36 795
Provisions réglementées	-	-		-
TOTAL	2 891 998	305 773	-	3 197 772

3.3.2 Fonds propres sans droit de reprise

Les fonds propres sans droit de reprise correspondent à la mise à disposition définitive d'un bien ou de numéraire au profit de l'entité. Ils sont la contrepartie de biens ou de fonds qui ne peuvent être repris ni par leurs apporteurs, ni par les fondateurs, ni par les membres de l'entité, ou, s'agissant d'une fondation, de la dotation statutaire et des dotations complémentaires non consommables. Ce n'est le cas échéant qu'à la liquidation de l'entité qu'ils feront l'objet d'un traitement spécifique (l'apport à une autre entité ayant le même objet le plus fréquemment).

3.4.2 Dettes Financières

Classement par échéance

Rubriques	Total	A 1 an au plus	entre + 1 et - 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	278 690	50 738	209 939	18 012

Dettes garanties par des sûretés réelles données

Type	Bien donné en garantie	Montant Engagement SAS ANTEMA	Dettes restant dues au 31/12/2023	Engagements Escalesouest
Emprunt CMO	Nantissement de compte bancaire rémunéré	600 000	278 690	278 690
CM CIC LEASE SAS ANTEMA	Convention de partage de garantie de d'un contrat de crédit-bail immobilier, à concurrence d'un tiers des montants demandés : établissement de Commequiers	1 636 952	1 276 924	425 641
CM CIC LEASE SAS ANTEMA	Convention de partage de garantie de d'un contrat de crédit-bail immobilier, à concurrence d'un tiers des montants demandés : établissement de Grosbreuil	1 714 004	1 338 776	446 259
CM CIC REAL ESTATE LEASE SAS ANTEMA	Convention de partage de garantie de d'un contrat de crédit-bail immobilier, à concurrence d'un tiers des montants demandés par la CFCMO (qui a accordé sa caution à hauteur de 50% à CM CIC REAL ESTATE LEASE) : établissement d'Aizenay	1 900 000	2 319 737	386 623

3.4.3 Autres dettes

Toutes les dettes, autres que financières, sont d'échéance inférieure à un an.

4. Autres informations

4.1 Redevances locatives et provisions pour grosses réparations (PGR)

Dans le cadre des conventions de location de logements foyers consenties entre l'association ESCALESOUEST et la SA d'HLM « VENDEE LOGEMENT ESH », il est convenu un montant forfaitaire de **provision pour grosses réparations (PGR)**, versé avec la redevance locative.

Une rencontre est prévue régulièrement, pour ajuster ou utiliser le montant de la PGR. L'élaboration des dossiers de travaux futurs se fait en étroite collaboration.

Les montants cumulés de PGR au 31/12/2023, qui figurent dans les comptes de la SA d'HLM « VENDEE LOGEMENT ESH », au nom des établissements de l'association ESCALESOUEST et qui seront affectés aux dossiers des travaux futurs sont de :

	Arago	Rivoli	Clos Saint François	Totaux
31.12.2020	229 895	180 365		410 260
31.12.2021	265 958	223 001		488 959
31.12.2022	306 738	276 382		583 120
31.12.2023	359 830	337 775	28 067	725 672

4.2 Effectifs

Les effectifs se répartissent de la façon suivante :

Personnel administratif et divers	5
Personnel hébergement et action sociale	<u>11</u>
Total équivalents temps plein	16

4.3 Rémunérations des dirigeants

Les membres du bureau de l'association ne perçoivent aucune rémunération.